

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE NATIONALE AGRICOLE -BNA-

Siège social : Rue Hédi Nouria 1001 Tunis

La Banque Nationale Agricole –BNA- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2021.

LIBELLES	4ème trimestre 2021	4ème trimestre 2020	au 31.12.2021	au 31.12.2020	Variations Dec 2021 / Dec 2020
				**	
<u>1- Produits d'exploitation bancaire</u>	438 344	405 841	1 536 188	1 389 833	10,5%
a- Intérêts	335 478	327 068	1 153 701	1 121 626	2,9%
b- Commissions en produits	44 467	46 805	161 190	146 180	10,3%
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	6 538	4 614	25 661	22 770	12,7%
d- Revenus du portefeuille d'investissement	51 861	27 354	195 636	99 257	97,1%
<u>2- Charges d'exploitation bancaire</u>	190 096	172 848	707 567	699 891	1,1%
a- Intérêts encourus	188 435	171 489	702 736	695 573	1,0%
b- Commissions encourues	1 661	1 359	4 831	4 318	11,9%
<u>3- Produit net bancaire</u>	248 248	232 993	828 621	689 942	20,1%
<u>4- Autres produits d'exploitation</u>	237	191	855	759	12,6%
<u>5- Charges opératoires, dont :</u>	78 542	76 381	341 789	289 184	18,2%
a- Frais du personnel	55 259	50 019	254 130	204 279	24,4%
b- Charges Générales d'exploitation	19 782	20 603	74 560	72 107	3,4%
<u>6- Structure du portefeuille</u>			3 199 927	1 873 126	70,8%
a- Portefeuille titres-commercial			995	9 538	-89,6%
b- Portefeuille d'investissement			3 198 932	1 863 588	71,7%
<u>7- Encours des crédits apparaissant au bilan</u>			12 729 676	11 924 837	6,7%
<u>8- Encours des dépôts, dont :</u>			9 859 535	8 777 935	12,3%
a- Dépôts à vue			2 774 497	2 735 294	1,4%
b- Dépôts d'épargne			3 339 922	3 108 497	7,4%
<u>9- Emprunts et ressources spéciales</u>			688 810	657 067	4,8%
<u>10- Capitaux Propres</u>	*		1 595 285	1 523 916	4,7%
* <i>Compte non tenu du résultat de la période</i>					
** <i>Chiffres approuvés par l'AGO du 10/06/2021</i>					

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
DE LA BNA ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

Les indicateurs arrêtés au 31 Décembre 2021 ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles suivantes :

1- Règles de prise en compte des produits

Les produits perçus et comptabilisés d'avance et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêté des indicateurs n'ont pas été constatés dans les produits d'exploitation bancaire.

Les intérêts et commissions bancaires courus et non échus sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire.

2- Règles de comptabilisation des charges

Les charges d'intérêts et les commissions décaissées et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêté des indicateurs ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation bancaire.

Les charges non décaissées, mais encourues à la date d'arrêté, sont constatées dans les charges d'exploitation bancaire.

AUTRES NOTES EXPLICATIVES

1- Structure du portefeuille - titres

Le portefeuille - titres est classé en deux catégories. Le portefeuille – titres commercial et le portefeuille d'investissement.

Le portefeuille titres - commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.

Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque.

L'encours du portefeuille titres est présenté net des provisions.

2- Encours des crédits

Les encours de crédits sont composés des comptes débiteurs, des autres concours à la clientèle, des crédits sur ressources spéciales et des créances agricoles abandonnées et prises en charge par l'Etat.

Ces encours sont présentés compte tenu des créances rattachées et nets des intérêts et agios réservés, des provisions sur les créances et des intérêts perçus d'avance.

3- Capitaux propres

Les résultats enregistrés au 31.12.2021 et au 31.12.2020 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

FAITS MARQUANTS A LA FIN DU QUATRIEME TRIMESTRE 2021

- L'encours des créances sur la clientèle, net de provisions et agios réservés, a atteint **12.730** millions de dinars au 31.12.2021 contre **11.925** millions de dinars au 31.12.2020, enregistrant ainsi une augmentation de **6,7%**.
- Les dépôts de la clientèle ont enregistré, entre Décembre 2020 et Décembre 2021 une augmentation de **1.081** millions de dinars, soit une croissance de **12,3%**.
- Les produits d'exploitation bancaire ont atteint **1.536** millions de dinars au 31.12.2021 contre **1.390** millions de dinars au 31.12.2020, enregistrant une augmentation de **146** millions de dinars, soit un taux de progression de **10,5%**.
- Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une légère augmentation de **8** millions de dinars, passant de **700** millions de dinars au 31.12.2020 à **708** millions de dinars au 31.12.2021, soit un taux de progression de **1,1%**.

- Le produit net bancaire s'est établi à **829** millions de dinars au 31.12.2021 contre **690** millions de dinars au 31.12.2020, enregistrant ainsi une augmentation de **20,1%**.

- Le montant total des charges opératoires a augmenté de **18,2%** entre Décembre 2020 et Décembre 2021 passant de **289** millions de dinars au 31.12.2020 à **342** millions de dinars au 31.12.2021. Cette augmentation est due principalement à l'augmentation salariale et à la révision de l'indemnité de départ à la retraite (IDR) qui a été portée de **six** à **douze** mois de salaire en vertu de l'accord signé entre l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Établissements Financiers (APTBEF) et la Fédération Générale des Banques et des Établissements Financiers relevant de l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT) en date du 26 juillet 2021.